

Intra CL



Public

Chargés de conseil en
développement social

Pré-requis

Aucun pré-requis

Modalités pratiques

Durée : 2 jours soit 14
heures de formation
Calendrier - Lieux -
Modalités d'accès :
Planification sur le site
EGOC [Sessions à venir]
Nous contacter pour suivi
des programmations et
des planning sur
www.egoc.org

Catégorie

Chantiers locaux
Présentiel
Formations

Tarifs

Modalités d'animation

En présentiel

Formateur

Formateur expert

Effectif

Un groupe de 12 agents
CAF maximum

Analyse de la pratique professionnelle auprès des chargés de conseil en développement social - Caf 22

MAJ : Dimanche 05 juillet 2026

Objectif professionnel

Développer une posture réflexive sur son activité professionnelle
quotidienne

Contenu

Il s'agit, à partir de présentation de situations vécues de travail, d'analyser
les pratiques – les postures, les visées, les effets, les ressentis – des
différents professionnels composant le groupe.

Chaque professionnel peut être amené à présenter une situation à
l'ensemble du groupe. Cette présentation consiste en une description de
faits dans lesquels le professionnel est impliqué, suivie de questions
suscitées par la situation.

Le groupe dans son ensemble est invité par l'intervenant à réfléchir à la
situation présentée, puis, selon un protocole précis, à en débattre
collectivement pour dégager de cette analyse les savoir-faire professionnels
construits à partir de l'expérience.

Le but premier de cette analyse est de mettre « au travail » les pratiques des
professionnels pour aider chacun d'entre eux à mieux les appréhender, à en
comprendre les enjeux et à s'enrichir des apports des autres membres du
groupe.

Ainsi, dans ces rencontres de travail, le sujet central des échanges n'est ni
l'usager, ni l'institution mais bien le professionnel dans le cadre de son
exercice professionnel.

Méthodes mobilisées

Il s'agit, à partir de présentation de situations vécues de travail, d'analyser
les pratiques – les postures, les visées, les effets, les ressentis – des
différents professionnels composant le groupe.

Chaque professionnel peut être amené à présenter une situation à



Taux de satisfaction

Tarification

Coût jour Caf adhérente : 1
075 €

Tarif / Coût stagiaire

l'ensemble du groupe. Cette présentation consiste en une description de faits dans lesquels le professionnel est impliqué, suivie de questions suscitées par la situation.

Le groupe dans son ensemble est invité par l'intervenant à réfléchir à la situation présentée, puis, selon un protocole précis, à en débattre collectivement pour dégager de cette analyse les savoir-faire professionnels construits à partir de l'expérience.

Le but premier de cette analyse est de mettre « au travail » les pratiques des professionnels pour aider chacun d'entre eux à mieux les appréhender, à en comprendre les enjeux et à s'enrichir des apports des autres membres du groupe.

Ainsi, dans ces rencontres de travail, le sujet central des échanges n'est ni l'utilisateur, ni l'institution mais bien le professionnel dans le cadre de son exercice professionnel.

Modalités d'évaluation et de validation:

Evaluation en amont : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

Evaluation au cours de la formation : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

Evaluation à chaud : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

Evaluation à froid : réalisée avec un outil interne Caf

Attestation de suivi : Feuille de présence

Attestation de participation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

Accessibilité:

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC



: fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « [Contact et Accessibilité](#) »

Délais d'accès à la formation:

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

**Pour toutes informations administratives, pédagogiques,
d'accompagnement aux personnes
ou d'une adaptation de la formation sur mesure,
vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43**
